

## **Parcours des Crêtes, le Cézanne et le Cengle.**

**EDITION 2026**

### **LES CRÊTES (61 km)**

*Prendre la direction de la montée du Cengle (D56C), Continuer la route jusqu'au croisement « Puylobier, St Antonin », prendre à gauche direction St Antonin (D17) aller jusqu'au parking Marbrière (Ravitaillement 10<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup> km) où vous verrez passer les coureurs aussi bien à l'aller qu'au retour.*

*Poursuivre jusqu'au village de Puylobier (ravitaillement au 41<sup>e</sup> km).*

*Pour les plus courageux, il y a le village de Vauvenargues (23<sup>e</sup> km), avec un arrêt à l'Observatoire de la Sinne (34<sup>e</sup> km) accès par Pourrières direction Rians ou par Aix.*

*Ils traverseront Vauvenargues où un ravitaillement les attend au centre du village avant de rejoindre le sentier des Plaideurs (dur, dur !!)*

*Si vous aimez marcher, vous pouvez les voir sur les Crêtes du massif, Pas du Clapier, Prieuré, ou Pic des Mouches. En plein effort sur la montée du Pas du Clapier des Plaideurs, du Refuge Baudino.*

### **LE CEZANNE (42 km)**

*Vous verrez les participants du «Cézanne» sur le village de Saint-Antonin (Ravitaillement 10<sup>e</sup> km sur le parking de la Marbrière).*

*Continuer la D17 jusqu'au village de Saint-Antonin sur Bayon, se garer sur le parking de la Maison de la Sainte-Victoire ou les deux Aiguilles.*

*Si vous aimez marcher, vous pourrez les voir passer au Refuge Cézanne, à l'Opidum (au-dessus de st Antonin) et en plein effort sur la montée du Pas du Berger.*

*Vous verrez les participants du «Cézanne» sur le domaine de Roques-Hautes (Ravitaillement 28<sup>e</sup> km).*

*Au départ de la salle des fêtes de Rousset, rejoindre la D7N, prendre la direction d'Aix jusqu'à Châteauneuf-le-Rouge, en face du village, prendre à droite la D46 jusqu'à Beaucueil, poursuivre la D46 jusqu'à croiser la D17, prendre à droite direction St Antonin, a quelques centaines de mètres sur la gauche se trouve l'accès au domaine de Roques-Hautes.*

***ATTENTION : Pour se garer, privilégier plutôt le parking du Toscan, car Il est rappelé qu'il est interdit de se garer le long de la route départementale 17 ainsi que dans les propriétés privées.***

### **LE CENGLE (13 km)**

*Prendre la direction de la montée du Cengle (D56C), se garer après un grand virage à droite. Dans le milieu du virage, vous trouverez une barrière avec un départ de piste DFCI. Marcher quelque dizaine de mètre et vous trouverez le ravitaillement (7<sup>e</sup> km).*